Alors que les chiffres de la délinquance sont au cœur d'incessantes controverses, le ministre de l'Intérieur a mis sur pied un nouveau Service statistique ministériel (SSM), composé par un corps de statisticiens dirigés par un inspecteur général de l'Insee.

La place Beauvau veut tenter d'en finir avec les sempiternelles polémiques sur les chiffres de la délinquance. Après avoir tordu le cou en juin 2012 à la «politique du chiffre» considérée comme «contestable et simpliste», le gouvernement affirme vouloir engager une «action méthodique pour garantir la transparence».

Dans le prolongement d'une réforme engagée par Manuel Valls quand ce dernier était au ministère de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve remanie en profondeur le système en confiant la gestion de ces données sensibles à un inédit Service statistique ministériel. Composé de statisticiens professionnels placés sous la direction de François Blanche, inspecteur général de l'Insee, ce corps présenté comme «impartial» vise désormais à intégrer les chiffres des crimes et délits enregistrés par la police et de la gendarmerie «dans le champ labellisé de la statistique publique». Le nouveau Service statistique ministériel est à l'œuvre depuis le 1er septembre pour mettre de l'ordre dans la tuyauterie comptable des forces de l'ordre.

«Pour couper court aux fantasmes et aux débats partisans, l'idée est de se fonder sur des chiffres très normés et aussi incontestables que les données économiques qui émanent de Bercy, confie-t-on dans l'entourage du ministre. Maintenant, nous pourrons enfin discuter sur le fond de l'efficacité des services, évaluer de manière indiscutable et indépendante nos politiques publiques de sécurité, notamment dans les Zones de sécurité prioritaires (ZSP), afin de les ajuster et les faire progresser au besoin.»

Tous les six mois devant les parlementaires

Dans une lettre adressée le 25 août dernier au président de la Commission des lois à l'Assemblée nationale Jean-Jacques Urvoas, et à son homologue au Sénat Jean-Pierre Sueur, Bernard Cazeneuve propose de «pouvoir rendre régulièrement compte de ces chiffres» devant les parlementaires. Selon nos informations, le ministre envisage de passer ce grand oral tous les six mois, accompagné de ses directeurs généraux de la police et de la gendarmerie. La place Beauvau y voit un exercice de «respiration démocratique».

Dès 2013, le ministère de l'Intérieur et l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) avait déjà jeté les bases un nouveau tableau de bord (atteintes aux biens, violences aux personnes, infractions financières...) «plus opérationnel et plus représentatif de la réalité contemporaine des phénomènes de délinquance et de nuisance».

Dans son courrier, porté à la connaissance du *Figaro*, Bernard Cazeneuve livre un dernier bilan de la délinquance constatée depuis le début de l'année, notamment marquée par une progression de 3,6% des atteintes volontaires à l'intégrité physique[1] (AVIP).

Mais, précise le ministre, ce panorama doit être pris «avec la prudence qui s'impose s'agissant de l'analyse des chiffres en raison du caractère récent et incomplet des logiciels de rédaction des procédures.»